

Jeunes publics : c'est quoi, l'abolition de la peine de mort ?

Fiche du professeur

Thème : la défense des droits humains

Niveaux : langue maternelle / langue seconde

Public : enfants (CM, 6ème)

Durée indicative : 45 minutes

Matériel :

- l'extrait sonore de l'activité

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Je découvre et j'explique

- Mobiliser ses connaissances sur la peine de mort
- Découvrir Robert Badinter

Je comprends

- Comprendre un extrait d'un discours
- Identifier la forme d'un discours

J'argumente

- Argumenter contre la peine de mort

Je m'exprime

- Imaginer des slogans
-

ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS

- Connaître une personnalité qui s'est battue pour les droits humains : Robert Badinter
- Réfléchir à la question de l'application et à l'abolition de la peine de mort

Déroulement des activités

Je découvre et j'explique (activité 1 et 2)

➤ Objectif de l'activité 1 : mobiliser ses connaissances sur la peine de mort.

En groupe classe, l'enseignant.e note au tableau le mot « abolition ». Les apprenant.e.s donnent une définition et des exemples.

Pour information :

« Abolition » signifie « annulation », « suppression ». On l'utilise pour parler de la suppression de certains droits, de certaines lois, notamment pour les événements sociétaux tels que l'esclavage, l'apartheid, la peine de mort, etc.

En petits groupes, les apprenant.e.s répondent aux questions du quiz.

Pour information :

Amnesty International a recensé au moins 993 exécutions dans 23 pays en 2017, soit 4 % de moins qu'en 2016 et 39 % de moins qu'en 2015.

La peine de mort a été abolie dans tous les pays d'Europe. Elle continue à être appliquée dans des pays comme le Japon ou les États-Unis.

Les pays qui exécutent le plus sont la Chine, l'Iran, l'Arabie saoudite, le Pakistan et les États-Unis.

➤ Objectif de l'activité 2 : découvrir Robert Badinter.

En binômes, les apprenant.e.s découvrent des informations sur Robert Badinter et remettent les mots dans l'ordre de manière à constituer une phrase. Ils utilisent certains marqueurs de ponctuation pour s'aider (majuscule, point).

La mise en commun se fait par une lecture à voix haute des solutions.

L'enseignant.e complète avec des informations sur Robert Badinter.

Pour information :

Il s'est battu, en France, pour que la peine de mort – appelée aussi « peine capitale » – n'existe plus. Il était alors ministre de la Justice. Le 17 septembre 1981, il fait un discours à l'Assemblée nationale pour convaincre les députés de voter l'abolition de la peine de mort. Le lendemain, le vote a lieu : la loi est validée. Elle entre en vigueur en 1981.

Je comprends (activité 3)

- **Objectif de l'activité 3 : comprendre un extrait d'un discours et identifier la forme d'un discours oral**

Les apprenant.e.s écoutent l'extrait du discours
En binômes, ils.elles complètent ensuite le paragraphe. L'enseignant.e facilite la compréhension en expliquant les mots difficiles.

Les apprenant.e.s réécoutent l'extrait sonore. L'enseignant pose des questions au groupe classe de type : « *Quel mot se répète ? Combien de fois ? Quel temps utilise-t-il ? Pourquoi ? À qui parle-t-il ?* »

Les apprenant.e.s discutent de la forme du discours et de ce que cela apporte.

J'argumente (activité 4)

- **Objectif de l'activité 4 : argumenter contre la peine de mort**

En petits groupes, les apprenant.e.s classent les arguments qui sont pour ou contre la peine de mort. En groupe classe, ils argumentent pour donner leur opinion.

Je m'exprime (activité 5)

- **Objectif de l'activité 5 : imaginer des slogans**

Les apprenant.e.s imaginent des slogans contre la peine de mort. Les slogans peuvent ensuite faire l'objet d'un vote dans la classe pour choisir : le plus efficace, le plus joli, etc.